

provinces de l'Ouest, quand le prix n'y est que de dix cents le boisseau. C'est une situation qui arrive et qui arrivera toujours avec tous les produits de la ferme à un moment ou un autre; quand l'offre est beaucoup plus forte que la demande, les prix baisseront naturellement.

Il est absolument injuste de dire au cultivateur qu'il ne doit jamais viser à obtenir des prix plus élevés pour les articles qu'il produit, et vous ne pouvez arriver qu'à une seule conclusion si vous admettez cette proposition—à savoir qu'on ne permettra jamais aux cultivateurs du Canada d'obtenir un prix plus élevé pour quelque chose en aucun temps, parce si les portes sont ouvertes au grand large aussitôt que les prix deviennent attrayants au Canada, les produits étrangers arriveront en abondance dans ce pays et profiteront de ces prix. Mais il n'en sera pas ainsi avec nous-mêmes. Si ce projet est mis à exécution, il n'atteindra pas seulement le commerce entre le Canada et les Etats-Unis. Il y aura vingt ou trente autres pays qui seront intéressés et auront le même droit que les Etats-Unis d'envoyer leurs produits au Canada, tout en maintenant leurs tarifs contre l'entrée chez eux des produits canadiens. La chose est si manifestement injuste et déraisonnable que je ne peux vraiment pas comprendre comment quelqu'un qui est intéressé à l'agriculture peut lui donner son appui.

L'honorable député de Queen-et-Shelburne n'a pas toujours été de cet avis. Il s'est prononcé plusieurs fois dans cette Chambre, comme son ancien chef, feu sir Wilfrid Laurier, contre toute proposition de ce genre. Je peux citer des discours de l'honorable député quand il était ministre des Finances du pays dans lesquels il s'est prononcé d'année en année pour la stabilité du tarif et a dit que tout changement dans les droits payés sur ce que produisait le cultivateur et sur ce qu'il avait à vendre avait pour but d'augmenter plutôt que de diminuer le tarif. Je pourrais citer les chiffres du tarif pour montrer que c'était exact. Mes honorables amis de l'opposition ont suivi ce système, mais en 1911—quand le leader actuel de l'opposition eut publié son rapport et fait appel à ses collègues de l'époque—ils ont commis la fatale erreur de consentir à sa demande et d'adopter sa suggestion que le tarif devrait être enlevé sur tous les produits naturels. Une autre chose que je tiens à dire à ce propos, c'est qu'une erreur fatale de la proposition est de perdre absolument de vue les différences de climat entre ce pays et les autres et aussi le fait que les facilités

de transport ont été tellement améliorées que le pays qui, il y a vingt-cinq ou trente ans, était pour nous à l'autre bout du monde est aujourd'hui notre plus proche voisin. Ce sont des choses que ces honorables députés ont apparemment oubliées.

M. l'ORATEUR: Je regrette beaucoup d'avoir à faire remarquer à l'honorable député de Frontenac que s'il continue à parler il va gêner très sérieusement le grand nombre de conversations qui se font dans la Chambre, et j'ai aussi le regret de le dire dans les galeries.

L'hon. M. FIELDING: C'est très mal de sa part.

M. CASGRAIN: Silence, tout le monde.

M. EDWARDS: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je crois pouvoir tenir bon en faisant du bruit quand il arrive que j'ai la parole. Bien que je ne veuille pas entreprendre de faire autant de bruit qu'en a fait l'honorable député de Red-Deer (M. Clark), néanmoins, je vais essayer et je le secondrai autant que je pourrai. L'honorable député de Queen-et-Shelburne a dit ici à la dernière session:

Je ne pense pas, comme les choses vont maintenant que nous puissions compter sur ce parti...

C'est le parti à ma droite:

...pour une saine politique de tarif.

L'honorable député a aussi déclaré franchement:

Je ne pense même pas que nous puissions nous attendre à obtenir une bonne et saine politique de tarif en adhérant trop étroitement à chaque ligne et à chaque lettre du programme libéral de tarif.

Je ne veux pas contester ces deux déclarations. Je ne pense pas que la Chambre et le pays puissent compter sur l'un ou l'autre de ces partis pour une politique de tarif.

J'ai professé cette opinion assez longtemps et elle est confirmée par l'attitude que mes honorables amis ont adoptée cet après-midi en ramenant cette question sur le tapis. J'ai encore une autre observation à faire avant de reprendre mon siège. Je prétends que depuis la confédération à venir jusqu'aujourd'hui, il n'y a jamais eu en Canada un régime qui ait plus fait que le Gouvernement actuel pour adopter des mesures pratiques dans l'intérêt de la classe agricole.

M. CASGRAIN: Sous quel rapport?

M. EDWARDS: Je ne tenterai pas—car je ne veux pas prendre inutilement le temps de la Chambre et ce serait trop long—de combler le vide qui existe dans